



23/10/2019 14:01:09

Dépendance, handicap, maladie: un premier plan pour les proches aidants

=(Video)=

Le gouvernement a annoncé mercredi un "premier" plan de mobilisation en faveur des aidants, ces millions de personnes qui aident au quotidien un proche malade, âgé ou handicapé, un rôle qui peut être lourd de conséquence pour la santé, la vie professionnelle, et parfois la scolarité.

"Cette situation, qui touche près de 10 millions de nos concitoyens, est parfois synonyme d'un très grand épuisement, d'un très grand isolement, d'une rupture profonde avec sa vie professionnelle, familiale, sociale", a déclaré mercredi le Premier ministre Edouard Philippe, qui a rencontré des aidants dans une structure de l'Essonne, près de Paris.

Pour M. Philippe, qui était accompagné de la secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées, Sophie Cluzel, et de la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, cette "première stratégie", dotée de 400 millions d'euros pour la période 2020-2022, doit permettre "d'accompagner ceux qui aident" et "au fond, de changer le regard sur eux".

Parmi les objectifs fixés, le gouvernement souhaite accompagner 450.000 aidants en plus en 2022 via la mise en place d'un numéro téléphonique national de soutien, la création d'une plateforme numérique "Je réponds aux aidants" et de lieux "labellisés" pour les recevoir et les orienter vers un accompagnement.

90% des aidants soutiennent un membre de leur famille, dont 52% un de leurs parents. Si on compte aujourd'hui 1,5 million de personnes de 85 ans et plus, elles seront trois fois plus nombreuses en 2050, ce qui pourrait faire exploser le nombre d'aidants familiaux.

"C'est un engagement épuisant, jour et nuit", a témoigné devant les ministres Christelle, mère d'un enfant atteint de leucodystrophie, aujourd'hui décédé.

Cette femme de 46 ans - 57% des aidants sont des femmes - s'est décrite comme un "parent dauphin", qui ne remontait à surface pour reprendre sa respiration que "de temps en temps".

"Les aidants sont un pilier de cette société. Ils nous demandent de pouvoir souffler, pouvoir prendre un week-end", a déclaré mercredi Sophie Cluzel sur France Inter.

La secrétaire d'Etat a annoncé la création en 2020 d'une "plateforme de répit" proposant des "solutions", par exemple des places dans des maisons de répit, et des initiatives de "relayage", où un professionnel passe plusieurs jours consécutifs au domicile de la personne aidée, ce qui permet à son proche de prendre du repos.



D'ici 2022, quelque 200.000 "solutions" de répit supplémentaires, soit le double de ce qui existe actuellement, seront ainsi créées, selon Mme Cluzel, avançant le chiffre de 105 millions d'euros pour y parvenir.

Pour les salariés, -environ 60% des aidants travaillent-, le gouvernement rappelle dans cette stratégie que le congé "proche aidant" de trois mois, fractionnable, sera indemnisé en 2020.

A partir d'octobre, ceux qui prendront des jours pourront être indemnisés par la Sécurité sociale à hauteur de 43,52 euros par jour pour une personne en couple, 52 euros pour une personne isolée. Environ 200.000 personnes pourraient y prétendre.

Autre sujet majeur, celui des jeunes aidants, estimé à 500.000, pour lesquels une sensibilisation des personnels de l'Education nationale et un aménagement des rythmes d'étude sont prévus dans ce plan.

"La majorité des aidants ne savent pas qu'ils le sont. Dans ma tête, j'étais seul", a ainsi témoigné Benjamin, 16 ans.

Pour cet élève de terminale, qui s'occupe de son père handicapé, c'est "beaucoup d'épuisement et d'absentéisme", ce qui "pénalise" son parcours scolaire.

"Encore invisible jusqu'à récemment, la reconnaissance de cette problématique est une avancée majeure", a réagi dans un communiqué l'Association Jeunes AiDants Ensemble (Jade).

Néanmoins, ces jeunes "ne pourront être accompagnés que si les moyens nécessaires sont engagés", a estimé sa présidente Françoise Ellien, se disant "vigilante à la mise en oeuvre de la stratégie".

Saluant également plusieurs mesures, notamment la création du numéro unique et la sensibilisation à la santé des aidants, le collectif "Je t'aide" a toutefois insisté auprès de l'AFP pour que le gouvernement "approfondisse" le sujet des retraites, nombre d'aidants s'arrêtant de travailler et ne cotisant plus.

pab-jlo/ide